



Prothèses PIP (Poly Implant Prothese)

Demande d'aide au recouvrement à adresser au :
FONDS DE GARANTIE – SARVI - TSA 10316 - 94689 VINCENNES CEDEX
 (Articles 706-15-1 et suivants du code de procédure pénale)

REmplir LA DEMANDE EN LIGNE, L'IMPRIMER ET L'ENVOYER PAR LA POSTE AVEC LES PIECES JOINTES

► Votre identité (demandeur)

Madame	Monsieur		
Nom d'usage	<input type="text"/>		
Nom de naissance	<input type="text"/>		
Prénoms	<input type="text"/>		
Né(e) le	<input type="text"/>	à	<input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Profession	<input type="text"/>		
N° de téléphone	<input type="text"/>	N° de portable	<input type="text"/>
E-mail	<input type="text"/>		

► Identité de la victime (cadre à remplir si la victime de l'infraction n'est pas le demandeur)

Madame	Monsieur		
Nom d'usage	<input type="text"/>		
Nom de naissance	<input type="text"/>		
Prénoms	<input type="text"/>		
Né(e) le	<input type="text"/>	à	<input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Profession	<input type="text"/>		
Représenté légalement par (si la victime est mineure ou majeure protégée) :			
<input type="text"/>			

► ARRET RENDU le 11 septembre 2018 par la Cour de cassation chbre crim (n° de pourvoi 16-84059)

Avez-vous saisi la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions à raison des mêmes faits (CIVI) ? :

OUI NON Si oui, date de la décision :

Montants accordés (en euros) :	Dommages et intérêts	<input type="text"/>
	Art. 475-1 du CPP	<input type="text"/>

Un huissier est-il actuellement chargé du recouvrement : OUI NON

► Pièces à joindre à la demande d'aide au recouvrement

- 1 - Relevé d'identité bancaire (RIB ou RIP)
- 2 - Copie de l'un des documents d'identité suivants en cours de validité : carte d'identité, passeport, livret de famille, acte de naissance, titre de séjour
- 3 - Indemnité déjà versée par l'assureur Allianz : OUI NON → Si OUI, justificatif du montant de ce règlement

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document. Je reconnais le Fonds de Garantie subrogé dans mes droits à indemnisation à hauteur des sommes reçues et lui donne le cas échéant mandat pour recouvrer le reste de ma créance.

Fait le : à : Signature du demandeur :

Les informations que vous communiquez au SARVI dans le cadre de votre demande comportent des données à caractère personnel.

En conséquence, nous portons à votre connaissance les informations essentielles relatives à la protection de ces données à caractère personnel conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable depuis le 25 mai 2018) et de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en juin 2018.

Ces informations que vous communiquez permettent au SARVI d'instruire votre demande dans le cadre de l'aide au recouvrement des dommages et intérêts pour les victimes d'infractions et de prendre position dans les meilleurs délais. Elles sont conservées pendant une durée adaptée aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées et traitées.

Le Fonds de Garantie des victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions (FGTI) s'engage à ne pas traiter vos données à caractère personnel pour des finalités autres que celles pour lesquelles elles ont été initialement recueillies.

Nous vous informons que vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de suppression, de limitation ou de portabilité de vos données personnelles.

Le responsable du traitement est le FGTI représenté par son Directeur Général, dont le siège social est au 64 rue DeFrance, 94682 Vincennes cedex. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie électronique : dpo@fgti.fr ou par voie postale à l'adresse du FGTI (A l'attention du DPO).

Vous pouvez retrouver notre politique de confidentialité et l'ensemble des informations relatives à la protection de vos données personnelles ainsi que les modalités d'exercice de vos droits sur notre site internet (<https://www.fondsdegarantie.fr>) ou en effectuant une demande par mail à l'adresse suivante : dpo@fgti.fr.